

Exemple des diffamations faites par Le Camus et Mayer (= pseudo d'origine 'Matthieu' transformé en 'Saint Matthieu' pour le cas d'une enquête qui aurait révélé l'IP de Camus...)
+ L'enfoiré de Mayer assume ces mensonges faits dès l'ouverture de ce sujet à propos du Spratt 103 et ment encore une fois en disant qu'il avait oté rapidement ce message diffamant (ôté après 6 semaines de demandes de ma part et pas une semaine, comme il le répète souvent en son site. Grande différence car Google affichait ces mensonges avant mon site !)

Ce sont vraiment des pourritures !

Re: SPRATT 103 qui connaît ?

□ par [Saint-Matthieu apôtre](#) » 24 Nov 2012, 20:25

Mon instructeur a fait des essais pour un constructeur.
(Je ne connais pas son implication dans le concept !)
Hé bien oui, ce n'est pas lui qui teste sa machine :roll:

Les commandes sont très lourdes et ça ne tourne pas, paraît-il :lol:

Après, je n'ai pas les capacités de savoir si un jour ce sera valable ...
On retrouve une partie du concept dans des appareils existants mais selon moi il faut oublier cette solution comme "moyen facile de voler".
Je l'ai vu faire de très petits vols : pour moi, à part pour un passionné qui vole déjà sur autre chose et qui aime construire (et risquer sa vie :lol:), pourquoi pas ?

Admin : Sujet verrouillé quelques temps pour éviter que quelqu'un le fasse remonter en apportant une réponse.

Quelqu'un se plaint de ces propos.

Nous attendons que l'auteur se connecte au forum et donne des précisions.

L'auteur de ce message a demandé la censure de son propre message (afin de ne pas avoir à subir de plainte "abusive").

NB : ce terme "abusif" est celui de l'administrateur (je ne me rappelle plus de ses propos exacts).

Le sujet en entier a été supprimé pendant quelques années.

Il est désormais remis en place, après que le pseudonyme de l'auteur ait été changé de sorte qu'il ne puisse pas être reconnu.

En tant que "administrateur" de ce forum, je prends donc la responsabilité des propos de cet adhérent. Il n'est plus responsable de l'illégalité éventuelle de ses propos passés, c'est moi qui les assume désormais.

[Saint-Matthieu apôtre](#)

Messages: 0
Inscription: 18 Jan 2016, 14:51

Re: SPRATT 103 qui connaît ?

□ par [administrateur](#) » 18 Jan 2016, 15:19

Après quelques années, ce sujet est déverrouillé et remis en public.

Quelques explications :

Un adhérent dont le nom d'utilisateur vient d'être changé par mes soins a écrit le message ci-dessus. Désormais, il s'appelle : "Saint-Matthieu apôtre" :lol: , ainsi il reste non-identifiable.

En 2014, j'ai reçu des plaintes de la part de Bernard Geffray (le "concepteur" du SPRATT 103) pour faire supprimer ce message ci dessus du samedi 24 novembre 2012. Je n'ai pas obtempéré à ses exigences (par e-mail) qui devenaient de plus en plus menaçantes. Je souhaitais d'abord entendre les explications de l'auteur du message. Il se trouve qu'il ne me répondait pas (tout simplement apprendrai-je plus tard parce qu'il ne lisait pas souvent ses e-mails, et parce qu'il était en week-end prolongé). Au bout de quelques jours (moins d'une semaine il me semble) l'auteur a enfin eu connaissance de mes e-mails. Il a décidé de faire retirer son message, car il n'avait pas envie d'avoir affaire à la justice (je l'avais averti que Bernard Geffray, -dont j'ai pu apprendre la réputation entre temps-, était extrêmement procédurier).

L'affaire aurait donc dû tomber aux oubliettes puisque le message prétendument litigieux n'était plus visible. J'avais fait mieux : au lieu de supprimer seulement le message, j'avais supprimé l'intégralité du sujet. Comme ce mal élevé de Bernard Geffray m'avait bien énervé avec ses moult messages de menaces pour que je lui donne l'identité de cet auteur (!!!), j'avais donc décidé de l'exclure du forum et de ne plus lui permettre de bénéficier de publicité gratuite. Pour ce faire : interdiction de mentionner son identité, et interdiction de mentionner le nom de son appareil qui à cette époque était prévu d'être vendu sous forme de plans.

Quelques années plus tard, en 2014 (car Bernard Geffray ne s'était rendu compte que très tardivement de l'existence de ce message écrit le samedi 24 novembre 2012), j'étais convoqué à la Police. Je donnais quelques explications, et je n'ai plus entendu parler de cette affaire ...

Voilà qu'en début 2016, je suis à nouveau convoqué à la police à cause du même Bernard Geffray ...

Autant la première fois l'affaire m'avais amusée, autant la deuxième fois elle m'a bien énervée ...

Par conséquent, je remets en public le sujet qui contient le message litigieux de "Saint-Matthieu apôtre". Avec ce nouveau pseudonyme, l'auteur ne peut pas être reconnu, et surtout il ne subira pas les conséquences des éventuelles plaintes du Bernard Geffray puisque c'est moi qui prend la responsabilité de la mise en ligne de ce message.

[administrateur](#)

Messages: 2076
Inscription: 22 Fév 2010, 14:52

